

Emetteur : Service des Ressources Humaines

06/05/2019

Destinataires : Tous les agents

OBJET : Psychologue à 80 % sur la plateforme référentielle des auteurs de violences sexuelles (PFR AVS) située au CMP de Bonneville

Un poste de Psychologue à 80 % est à pourvoir dès que possible, pour la plateforme référentielle des auteurs de violences sexuelles (bureau basé sur le CMP de Bonneville), en CDD de 6 mois, renouvelable.

Fonctions

Le psychologue conçoit les méthodes et met en œuvre les moyens et techniques correspondant à la qualification issus de la formation reçue.

Etude et traitement, au travers d'une démarche professionnelle propre, les rapports réciproques entre la vie psychique et les comportements individuels et collectifs afin de promouvoir l'autonomie de la personnalité.

Contribue à la détermination, à l'indication et à la réalisation d'actions préventives assurées par les établissements et collabore à leurs projets thérapeutiques ou éducatifs tant sur le plan individuel qu'institutionnel.

Travail en équipe pluridisciplinaire.

Description du poste

- Prise en charge psychologique des patients AVS : évaluation et suivi individuel,
- Co-animation de groupes de parole avec l'infirmière de la PFR
- Promouvoir l'existence de la PFR et être ressource dans la prise en charge des patients AVS au sein des établissements du département, services intra et extrahospitaliers,
- Participation aux réunions régionales interPFR en collaboration avec le CRIAVS,
- Participation aux formations et à l'analyse de la pratique,
- Participation aux réunions hebdomadaires de la PFR AVS,
- Encadrement des étudiants en psychologie,
- Participation au réseau santé-justice-social (médecins coordonnateurs, magistrats, SPIP, PJJ...)
- Participation à la rédaction du bilan annuel de la PFR.

Formations et expériences requises

Master 2 ou DESS en psychologie clinique ou psychopathologie.

Connaissance en criminologie souhaitée.

Compétences requises

- Connaissances de la psychiatrie adulte,
- Sens de l'autonomie et de l'initiative pour créer son propre cadre de travail au sein de l'équipe,
- Choisir une méthode de travail relative à son domaine de compétence et avec le respect du code de déontologie des psychologues,
- Adapter sa pratique professionnelle aux situations rencontrées,
- Observer, écouter et analyser la situation, le discours des différents acteurs.
- Rédiger des notes cliniques.
- Formaliser et transmettre son savoir professionnel.

Cadre administratif et horaire de travail

Base hebdomadaire de travail : 80% de 38h

Responsable hiérarchique : Le Directeur

Sous la responsabilité fonctionnelle du médecin responsable de l'unité

Résidence administrative : Bonneville

Rémunération selon la grille de la fonction publique hospitalière

Candidature

Les personnes intéressées devront faire parvenir une lettre de motivation accompagnée d'un C.V. à Angélique BRAND : brand-a@ch-epsm74.fr, en charge du recrutement, sous couvert de leur chef de service.